



**« Food defense »: construire  
un système de prévention  
des actes de malveillance**

*Extrait de la méthode PFD© Exaris*

intervenant  
[exaris@exaris.fr](mailto:exaris@exaris.fr)

# Principe du Plan interne Food Defense

- 
- 
1. Déterminer la politique Food Defense
  2. Constituer / Mettre à jours l'équipe Food Defense
  3. Évaluer les menaces et le niveau de vigilance du site
  4. Évaluer et déterminer des mesures de prévention génériques applicables
  5. Évaluer et déterminer les zones / équipements sensibles pour mettre en place des mesures de prévention spécifiques
  6. Ouvrir un plan d'action si nécessaire
  7. Mettre à jours le PFD©

# L'outil PFD© Exaris

- Une méthode adossée à un fichier développé sous **Excel® 2010** et ne fonctionnant qu'avec les versions 2010 ou ultérieure d'Excel®
- **5 boutons de navigation** pour accéder aux différents onglets
- Les **cellules en beige** sont modifiables par les utilisateurs. Le reste de l'**outil est sécurisé** pour garantir toutes les fonctionnalités

Exaris®  
Experts en Analyse de Risques

Plan Food Defense - PFD© v3.0  
01/07/19  
© Copyright Exaris

[Réf. Interne du document]

Page de garde  
Synthèse  
Prévention site  
Zones sensibles  
Main courante

French  
English

Plan interne de Lutte contre les actes malveillants visant la chaîne alimentaire (Food)

[Entreprise]

**Document confidentiel**

Site:

Approuvé le:

Par:

Recommandations générales (socle usine)  
 Collecte  
 Transports Logistique  
 Importateurs  
 Restauration  
 Distribution

**EXARIS**  
20, Boulevard Pierre Raunet  
94370 SUCY EN BRIE  
France  
tel : +33 9 51 19 32 12  
mail : exaris@exaris.fr  
[www.exaris.fr](http://www.exaris.fr)

Rappel: le PFD© est soumis à Copyright et ne peut être utilisé que par une équipe intégrant au moins un utilisateur couvert par un contrat de licence valide avec Exaris.

## 2. Mise en place et actualisation de l'équipe Sûreté

>> PFD© : page « Synthèse » 

- Un **responsable sûreté** en charge du PFD est nommé par le directeur de site, qui peut décider d'assumer lui-même cette charge
- Le responsable sûreté compose une équipe multidisciplinaire, en règle générale des membres du **comité de direction**
- L'équipe n'est composée que de membres en qui la direction a entièrement confiance, notamment quant à leur capacité à communiquer judicieusement sur ce thème
- La liste des membres de l'équipe est tenue à jour en permanence dans le PFD.

# 3. Evaluation des menaces et du niveau de vigilance requis

Principe

>> PFD© : page « Synthèse » 

La démarche suivante est appliquée :

1. Évaluer la **sensibilité** liée aux produits
2. Identifier les **types de menaces** pour le site
3. Evaluer la probabilité (P) et la gravité (G) associées à chaque type pour obtenir un **Indice de Criticité** (IC) :

Selon l'IC, il résulte 3 **niveaux de vigilance** possibles :

Normal

Elevé

Critique

### 3. Evaluation des menaces et du niveau de vigilance requis

#### Type de menaces

- Terrorisme

---

- Employés

---

- Sous-traitants, concurrents...

---

- Vandalisme

---

- Acte insensé

---

- Crime organisé

### 3. Evaluation des menaces et du niveau de vigilance requis

Calcul et interprétation de l'IC

>> PFD© : page « Synthèse » 

Le **niveau de vigilance** est déterminé sur la base de l'IC le plus élevé obtenu sur les différents types de menaces

P ↓	G →	1	2	3	4	5
1		1	2	3	4	5
2		2	4	6	8	10
4		4	8	12	16	20

## 4. Evaluation & description des mesures de prévention génériques au site

>> PFD© : page « Prévention site »



- Les recommandations des chapitres 1 à 6 et des chapitres « suppléments » concernant des maillons spécifiques de la chaîne alimentaire sont reprises en l'état du **guide interministériel français « Guide des recommandations pour la protection de la chaîne alimentaire contre les risques d'actions malveillantes, criminelles ou terroristes »** - de mai 2007 mis à jour en janvier 2014
- Le chapitre 7 de l'outil est **inspiré** de l'**annexe B** du **guide interministériel français**

**Exaris®** [Réf. Interne du document] PL  
Experts en Analyse de Risques ©

Page de garde  
Synthèse  
Prévention site  
Zones sensibles  
Main courante

Site: 0  
Evaluateur:

**Mesures de prévention préconisées**  
Issues du GUIDE DES RECOMMANDATIONS POUR LA PROTECTION DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE CONTRE LES RISQUES D'ACTIONS MALVEILLANTES, CRIMINELLES OU TERRORISTES - Gouvernement Français (janv. 2014)  
Sommaire / Content Detail

**Recommandations générales**

**1. Mesures de protection physique des accès**

1.1. Protection physique périphérique	1.1.1. Mettre en place des clôtures suffisamment hautes, avec signalétique lisible d'interdiction. 1.1.2. Organiser un poste de contrôle d'accès au site, soit unique, soit si possible en différenciant l'accès du personnel de l'accès d'intervenants extérieurs (livreurs, visiteurs, prestataires, clients). 1.1.3. Mettre en place des dispositifs de surveillance : éclairage de nuit, gardiennage, vidéo. 1.1.4. Installer des dispositifs de détection d'effraction ou de franchissement.
---------------------------------------	--



# 4. Evaluation des mesures de prévention site

Règle de notation

>> PFD© : page « Prévention site »



- L'équipe évalue son statut pour chaque mesure de prévention préconisée
- Il est préconisé d'évaluer toutes les mesures de prévention, même si certaines ne sont pas requises pour le moment, mais il s'agit d'anticiper une augmentation brutale du niveau de vigilance

**2: la mesure de prévention est appliquée - l'équipe précise selon quelles modalités**

**1: la mesure de prévention est partiellement appliquée (cf. commentaires) - l'équipe décide du niveau de priorité du plan d'action**

**0: la mesure de prévention n'est pas appliquée - si le niveau de vigilance le requiert un plan d'action urgent est déclenché**

## 5. Détermination et maîtrise des zones sensibles

Lister les zones & évaluer les mesures de prévention spécifiques

>> PFD© : page « Zones sensibles » 

- La méthode de détermination des **zones sensibles** a été **complétée et simplifiée** en cohérence avec les exigences de la **FDA** (*FSMA Food Defense final rule*)
- Seul le critère de **vulnérabilité** est désormais considéré pour déterminer une zone sensible
- Le niveau de sécurisation de la zone est évalué au regard de la maîtrise de l'**accessibilité**
- Dans chaque zone sensible il y a au moins un **équipement sensible** pour lequel sont évaluées les mesures de prévention spécifiques permettant d'en maîtriser l'**accessibilité**
- Le niveau de maîtrise de chaque zone dépend de la **combinaison des mesures de prévention** spécifiques appliquées à l'échelle de la zone et à l'échelle de chaque équipement sensible.

# Synthèse du niveau de maîtrise du site

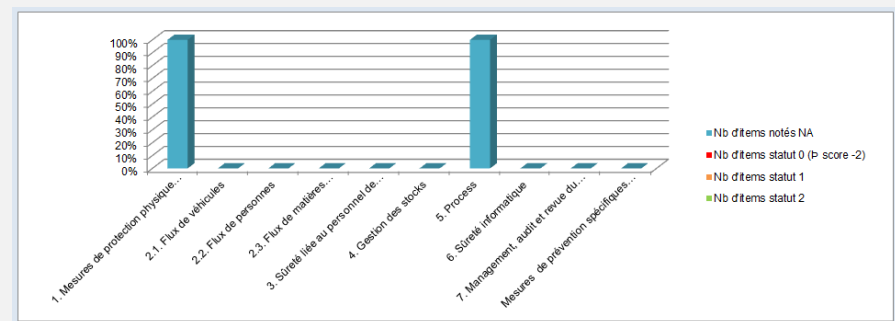
>> PFD© : page « Synthèse » 

Mesures de prévention génériques site	Nb d'items statut 2	Nb d'items statut 1	Nb d'items statut 0 (p score -2)	Nb d'items notés NA	Nb d'items total à évaluer	Score	Nb d'items restant à évaluer:
1. Mesures de protection physique des accès	0	0	0	0	12	0%	12
2.1. Flux de véhicules	0	0	0	0	3	0%	3
2.2. Flux de personnes	0	0	0	0	9	0%	9
2.3. Flux de matières ("marchandises")	0	0	0	0	30	0%	30
3. Sûreté liée au personnel de l'établissement	0	0	0	0	8	0%	8
4. Gestion des stocks	0	0	0	0	3	0%	3
5. Process	0	0	0	0	6	0%	6
6. Sûreté informatique	0	0	0	0	5	0%	5
7. Management, audit et revue du plan de "Food Defense"	0	0	0	0	10	0%	10
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>86</b>	<b>0,00%</b>	<b>86</b>

Statut: ?

	Nb de zones statut 3	Nb de zones statut 2	Nb de zones statut 1	Nb de zones statut 0 (p score -2)
Mesures de prévention spécifiques dans les zones sensibles	0	0	0	0

**NB:** les items notés 0 induisent une pénalité de -2 pts dans le calcul du score



# Déploiement d'un plan d'action si nécessaire

>> PFD© : page « Main courante »

- Les événements importants ayant une incidence sur les aspects de la Food Defense sont enregistrés par l'équipe dans la **main courante**. Cela peut conduire à la mise à jour du niveau de vigilance et donc à revoir les mesures de maîtrise nécessaires à ce nouveau niveau

**Exaris**® Experts en Analyse de Risques [Réf. Interne du document] **Plan Food Defense - PFD© v3.0** © Copyright Exaris

Site:  Mäj: 

**Liste des événements significatifs**

Date	Type	Commentaire	Gravité retenue:	Analysé par:

Rappel: le PFD© est soumis à Copyright et ne peut être utilisé que par une équipe intégrant au moins un utilisateur couvert par un contrat de licence valide avec Exaris.

Page de garde  
Synthèse  
Prévention site  
Zones sensibles  
Main courante

# Merci de votre attention



20 Bd Pierre Raunet  
94370 Sucy-en-Brie



+33(0)9 51 19 32 12



exaris@exaris.fr



www.exaris.fr



Retrouvez nous [LinkedIn](#)